Propriétaire-Gérant

ALFRED REBOUX

INSERTIONS:

On peut traiter à forfait pour les abonne-ments d'annonces

Annonces: la ligne. . . Acciames: » . . . 30 c.

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois. . 13.50 Six mois. . . 26.»»Un an . . . 50.»» Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne,

La France et l'Etranget, les frais de po Le prix des Abonnements est payable

d'avance. - Tout abonnement con jusqu'à réception d'avis contraire.

AL DE ROUB

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

LE JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

SOURSE DE CAMIS (Service gouvernemental) 31 Décembre 71 50

348 11

Emprunts (5 0/0). . . . 2 Janvier 71 60 4 1/2. Emprunts (5 0/0).

2 JANVIER Savice particulier du Journai de Roubaia. Actions Banque de France 3165 00 Socié. géné. détache 460 00 Crédit foncier de

France 628 00 Chemins autrichiens 540 00 625 90 Quest Nord 1301 00 Midi Suez 747 00 Péruvien Banque ottomane (ancienne) 000 00

Crédit Mebilier 156 06 Ture DEPECHES COMMERCIALES New-York, 2 janvier. Change sur Londres, 4.82 1/2; change

(nouvelle)

Londres court

sur Paris, 5, 18 3/4. Valeur de l'or 102.75. Café good fair, (la livre) 18 0/0 Gafé good Cargoes, (la livre) 18. 1/4 Marché calme.

Dépêches de MM. Schlagdenhauffen et Coperésentés à Roubaix par M. Bulteau-Gry-Havre, 2 janvier.

Marché calme, sans changement. Liverpool, 2 janvier.
Ventes 10000 balles, marché soutenu livrable 1/16; baisse.

New-York, 2 janvier.

New-York, 11 1/4. Recettes 66,000 b.

A New-Orleans low middling 80 1/2. à Savannah

ROUBAIX, le 2 JANVIER

Bulletin du jour

La politique intérieure est reléguée aujourd'hui au dernier plan; il n'y a de place dans les esprits que pour la solennité du jour de l'an ; les Etreznes, les visites, les devoirs de famille et de société absorbent toutes les préoccupations. Cependant dans le monde Londres. Mais jusqu'à présent, les esprématurées, puisqu'on ne connaît pas tion.

encore le sens exact des ouvertures faites par l'Angleterre au cabinet Moscovite. En l'absence de plus amples renseignements on ne saurait donc rien conjecturer avec quelque apparence de probabilité, touchant les résolutions 107 55 ultérieures du gouvernement britanni-

Quant aux intentions de la Russie nous sommes un peu plus éclairé. S'il faut en croire une dépêche de Constantinople, le prince de Gortzchakoff aurait avisé officieusement la Porte des conditions auxquelles son gouvernement consentirait à un armistice.

Ces conditions seraient ainsi formu-

1º Rectification de la frontière d'A-

2º Ouverture des détroits

3º Indépendance de la Roumanie ; 4º Adoption du programme de la Conférence de Constantinople pour la Bugarie. a situation de la Serbie et du Mon-

ténégro serait réservée pour des négociations ultérieures.

De leur côté les feuilles officieuses le Londres in diquent les stations statégiques de l'Orient dont l'Angleterre considérerait l'occupation comme inlispensable aux ictérêts de la sécurité. Ces points sont la Grèté, Chypre, Gal-lipolli, la clef des Dardanelles, l'Égypte, Constantinople, et Batoum.

Il est évident qu'en formulant ces prétentions exorbitantes, les journaux anglais font comme ces plaideurs qui lemandent le plus pour avoir le moins. Le cabinet lui, ne saurait sérieusement caresser d'aussi chimériques exigences l est clair pour toute l'Europe que les deux derniers points, c'est-à dire l'occupation de Gal.ipoli, Constantinople et de Fatoum par la puissance britan-nique ne pourrait à aucun prix être acceptée par la Russie. Celle-ci, soutenue par l'Allemagne, considércrait une pareille prétention comme une pure déclaration de guerre, et ce n'est certes pas l'Angleterre, isolée commelle l'est qui serait de taille à la faire reculer. On ne peut pas se dissimuler cela à Londres, donc les conduions stipulées platoniquement par la presse ministérielle anglaise ne saurait être prise comme l'expression de la pensée du gouvernement de la Reine.

Pour porter ses visées aussi loin, il faudrait que le cabinet de Saint-James fut bien résolu à faire la guerre à la Russie. Or, il n'est pas assez insensé pour s'engager sans alliés dans une pareille aventure. Et où trouverait-elle des alliés ? Serait-ce l'Autriche ? Elle des affaires, la démarche faite auprès sait bien que l'Autriche est à la discré-de la Russie par l'Angleterre en vue tion de M. de Bismarck et qu'elle ne d'une médiation, excite toujours le sera rien contre sa politique toute favoplus haut intérêt. On suppute d'avance ble à la Russie. Quant à la France il ne les conséquences qui peut entraîner la faut pas en parler; la France veut la tentative du cabinet de Saint-James, et paix rien que la paix; nulle tentative l'on ne se dissimule pas, qu'un insuc-cès serait de nature à rendre presque lité absolue. La conclusion de ceci, inévitable une rupture entre les gou- c'est que la Russie, soutenue par M. de vernements de Saint-Pétersbourg et de Bismarck, n'acceptera la médiation de Londres. Mais jusqu'à présent, les es-pérances comme les inquiétudes qu'on conforme à ses intérêts. C'est donc M. pourrait concevoir à ce sujet seraient de Bismarck qui est l'arbitre de la situa-

RÉCEPTIONS DES MINISTRES

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Lundi, à dix houres, M. le ministre de l'Intérieur a reçu les chefs des différents services de son département.

M. le ministre de l'Intérieur s'est adressé en ces termes à la direction de la Presse :

« Vous composez, Messieurs, une des sections du ministère pour laquelle le Gouvernement

du ministère pour laquelle le Gouvernement éprouve la plus vive sollicitude; c'est à vous, en effet qu'incombe la mission de nous faire conster legalement, sans aucune partialité, les vœux de l'opinion publique et d'être les éches sincères en même temps qu'éclairés des vœux du pays exprimés par la voie de la Presse. On a pu, a d'eutres tomps, d'élicates fonces d'eutres tomps, d'élicates fonces de la Presse. pays exprimes par la voie de la Presse. On a pue-cion d'autres temps, dénaturer vos délicates fonc-tions, et essayer de vous transformer en ce qu'on a appelé les bureaux de l'esprit public : ces ten-tatives ont été vaines. Un ministère républicain n'essaye pas de violenter l'opinion, il cherche à n'essaye pas d'idecener au milieu de ses ex-s'en inspirer et à discerner au milieu de ses ex-pressions diverses ce qu'il croit être utile, juste et conforme aux véritables intérêts du pays. C'est parce que j'ai la plus haute opinion de la mission de la l'resse et de l'attention qu'il convient d'apporter à ses manifestations que j'ai mis à votre tête un directeur qui est mon anni personnel, qui connaît toutes mes idées, et qui est bien placé pour comprendre et traduire ces aspirations dont

pour comprendre et traduire c's aspirations dont les journaux sont les échos quotidiens.

Yous avez aussi, Messieurs, à appliquer les lois politiques qui touchent la Presse, le Colportage, l'Imprimerie et la Librairie. C'est par l'esprit dans lequel ces lois sont appliquées qu'un gouvernement caractérise sa politique. Cette application, je vous la demande libérale, très-libérale.

M. de Crisenoy, directeur de l'administration depart muntale et communale, a présenté son personnel à M. le ministre, en ces termes:

Monsieur le ministre,

«J'ai l'honneur de vous présenter le personnel

«J'ai l'honneur de vous présenter le personnel le la Direction départementale et con rous le connaissez dejà; vous l'avez vu à l'eu-vre; vous savez avec quel zèle avec quelle ponc-tualité il s'acquitte de sa tâche. J'ai retrouvé moi-même ici d'anciens collaborateurs dont j'avais pu apprecier l'excellent esprit. Je sais, Monsieur pu appreter resceient espri. Je sais, Monsieur le ministre, toute l'importance que vous attachez à l'étude des affaires administratives; elles out nécessairement souffert de la crise douloureas que nous venons de traverser, et l'autorité même des représentants de l'administration s'en est des representants de l'administration s'en est trouvée affaibligdans la plupart des départements. Vous pouvez, Monsieur le ministre, compter sur tout notre concours pour effacer le plus promptement possible, en ce qui nous concerne, les fâcheuses conséquences des derniers événements. M. le ministre a répondu.

« Messieurs, votre directeur vient de m'exprimer a reculeur termes de vos servi-

en excellents termes ce ou'il pense de vos servi-ces. L'esprit dans lequel il a l'intention de guider vos travaux. Lorsque les circonstances m'ont amené à me séparer de son prédécesseur dont je n'éprouve ici nul emburas à faire l'éloge, car je connais et sa haute intelligence et les services qu'il a rendus, j'ai été heureux de trouver en M. de Crisenoy un homme qui possède des qualités rares : la j'oi dans les résultats favorables que doit amener une application plus large et plus complète de la loi du 10 avril 1871.

Les changements apportés par cette loi dans l'administration départementale constitueront un administration departementale constitueront un rorgeris; de suis persuadé que tout en-restant ataché à la tradition, vous êtes loin vous-mêmes le repousser les idées de progrès. En fai ant lei éloge de la décentralisation, je n'ai pas besoin le me défendre de tendances fédéralistes auxde me défenire de tendances fédéralistes aux-quelles je suis personnéllement aussi opposé que vous pouvez l'être vous-mêmes. Si done j'insiste sur la nécessité de conformer plus exactement la pratique administrative à la pensée qui a inspiré le législateur de 1871, c'est que je suis persuadé que loin d'affaiblir le pouvoir central, cette loi lui donne plus d'autorité, tout en accordant aux dé-partements une plus large part dans l'expédition de leurs affaires. Vous représentez plus particu-lièrement, Messieurs, l'esprit de tradition qui a ses bons côtés, mais qu'il ne faut pas laisser déremébons côtés, mais qu'il ne faut pas laisser dégéné-rer en esprit de routine; vous éviterez cet écueil en suivant l'impulsion que vous donnera l'intelli-gent directeur placé à votre tête. M. Boncher-Cadart, directeur de la sureté gé-

érale, a présenté les employés de son service en

assurant M. le Ministre de leur dévouement. M. le Ministre a répondu :

Ministre a répondu :

« Messieurs,
« Votre service ne doit pas seulement assurer la tranquillité matérielle qui est sauvegardée par le zèle du personnel de la police, mais encore la sécurité morale Pour arriver à ce résultat, il faut que les lois politiques reçoivent une juste interprétation. Ces lois ont été faites à dés époques de liberté; elles ne doivent donc pas, être une gène pour le pays, alles ne doivent pas être des instruments de compression.

Le gouvernement vent la atriete character.

instruments de compression. Le gouvernement veut la stricte observation et la ferme exécution de ces lois, mais on ne doit jamais perdry de vue que nous sommes un gon-vernement de liberté. En choisissant pour direc-teur de saineté générale un légiste et un homme libéral, j'ai indiqué le double but que nous vou-

lons att indre. Le gou ernement républicain, que je représente, sculnite ardemment d'arrivér, pas au bout de la légalité, comme on a pu le dire, mais au bout de la liberté, c'est-à-dire à la plus grande somme de liberté possible. > En recevant M.le préfet de la Seine et le per-sonnel de la préfecture de la Seine, M. le Ministre

sonnet de la préfecture de la Seine, M. le Ministre a émis l'espérance que la ville de l'aris saurait de nor, au moment de l'Expesition, à ses visiteurs, un spectacle aussi merveilleux qu'en 1867.

M. le Préfet de la Seine, après avoir remercié M. le Ministre, lui a donné l'assurance que Faris se présenterait aux étrangers sans qu'en puises rien envier aux souvenirs de la précédente Exposition. L'ordre rétabli dans les finances de la ville, les grands travaux continués sans porter atteinte à l'équilibre du budget et sans compromettre l'avenir, telle a été l'œuvre accomplie depuis 1871. Il est juste de reconnaître la part qui

mettre l'avenir, telle a été l'œuvre accomplie de-puis 1871. Il est juste de reconnaître la part qui revient dans cette œuvre au Conseil municipal; il n'a refusé aucun des sacrifices nécessaires pour rétablir la situation financière de la ville; il n'a pas marchandé son concours à l'exécution des travaux vraiment utiles et au développement de l'éducation populaire. Sans doute, et le fonction-nement et la pratique des institutions libres ont leurs difficultés, mais ces difficultés ne sauraient entrer en comparaison avec les avantages qu'ils procurent. Le gouvernement actuel a rendu à Paris son Conseil municipal; ce sera un honheur our les préfets qui se sont succèdé d'avoir acour les préfets qui se sont succédé d'avoir acbrement élues.
S'adressant au préfet de police, M. le ministre

s'est exprimé en ces termes : M. le Préfet.

M. le Préfet.

Je suis heureux de recevoir par votre intermédiaire l'expression des sentiments de votre administration. Vous me permettrez d'exprimer les miens à l'égard de votre prédécesseur pour qui je professe des sentiments d'amitié personnelle et la plus grande estime pour la dioiture de son esprit, et son attachement au devoir. Lorsque j'ai dû me séparer de lui pour des causes politiques que je n'ai pas à apprécier ici, j'ai cherché qu'i pourrait réaliser, d'uns la mesure possible. l'idée que je me fais d'un préfet de police.

La préfecture de police est, selon l'expression,

La préfecture de police est, selon l'expression La precedure de pouce est, seion l'expression, la plus haute que je puisse concevoir, une magistrature arbitraire, qui exige les qualités d'espris les plus complètes et une grande hauteur de vues; le préfet a entre ses mains le repos et l'honneur des personnes et des familles, il a la garde de l'ordre dans la rue et dans les esprits. Il a a faire l'application, avec vous Messieurs, des lois politiques et il faut les appliquer pour proté-ger la liberté et non pour la restreindre. M. le Ministre a terminé en félicitant les fonc-

tionnaires présents et en les priant de transmet-

ires.
S'adressant aux agents de change, le Ministre a dit qu'autrefois on leur avait déclaré que la po-

litique nuisait aux affairos.
C'est un paradoxe. On fait de bonnes affaires
avec de la bonne politique. Quand les pouvoirs
publics sont unis, les affaires prospèrent.
Réponéant aux employés du service de la
comptabilité et du secrétariat, le Ministre dit:

comptantité et du secretariat, le Atmistre dit : Jaremercie M. Normand et je vous remercie, Messieurs, des sentiments qu'il vient d'exprimer en votre nom. J'en suis heureux pour moi et plus encore pour le gouvernement que j'ai l'honneur de représenter. M. Normand est le gardien de la tradition, il en a l'esprit et la science. Vous étes comme le résumé de l'administration centrale de l'intérieur, et, à ce propos, je suis hureux de l'occasion qui m'estoflerte de dire ce que je pense des administrations centrales, elles sont l'instru-

ment et l'organe essentiel de l'Etat, l'Etat, cette concentration des forces vives et organisées du pays. Les administrations centrales jouent dans ce 12/8 un rôle de la plus haute importance. L'idée que je mi fais de ce rôle vons donne la mesu e des sentiments que m'inspirent les servimesu e des sentiments qui m'inspirent les servi-ces que vous avez rendus et que vous rendrez. Sadressant aux officiere de la garde Républi-caine, le ministre a remercié M. le colonal des paroles qu'il vensit de lui adresser au nom des officiers de la garde Républicaine. La plupart des ministres ont regu aujour l'hui e personnel de leur département.

qua un om des divers corps de la marine. Il a sjouté qu'il était très honoré de se retrouver pour la seconde fois à la tête de ce personnel qu'il avait apprecié pendant toute sa carrière.

MINISTÈRE DU COMMERCE

A Les circonstances sociatis alloués par le Parlament me permettront de decure à la flotte le diveloppement et la grandeur de la marine pour met me permettront de decure à la flotte du marine pour met me permettron de decure à la flotte du patrie. Praint de la flotte au point de vue de la grandeur de la France, il dit que notre marine militaire n'était ni un luxe, ni une inutilité, mais bien une des forces vives de notre patrie et que tout et personel si dévoué si rempli d'abmégation, n'avait qu'une pens'e: travailler pour donner à la flotte la grandeur dont elle est digne, et porter noblement partout le drapeau de la France.

D'unanimes applaudissements ont accueilli ces

M. Teisserenc de Bort a remercié avec effusion M. le commissaire général, du témoignage de paroles.

Le défilé des corps de la marine a commencé En parcourant les vastes constructions du aussitôt; pour tout le monde, l'honorable amiral Champ de Mars et du Trocadéro, il a pu juger a

œuvie les hommes d'élite qui l'entourent en c moment, il a éprouvé un sentiment de satisfaction et d'admiration qu'il ne saurait trop haute

ment afirmer.

« Lorsque j'ai proposé aux Pouvoirs publics, a-t-il ajouté, de convier le monde pour le mois de mai 1878, à une de ces grandes Assises du travail mai 1878, à une de ces grandes Àssises du travail que nous appelons Exposition universelle; il n'a pas manqué de fâcheux prophètes qui nous accusaient de présemption et de témérité. A les en croire, nos installations matérielles ne poutunient être terminées pour l'échéance de mai; les Dépositions universelles avaient fait leur temp : l'industrie lassée par leur trop fréquente répétition nous ferait défaut.

« Le délai en effet était court pour la réalisation d'une œuvre aussi gigantesque. Je ne l'iguorais pas, mais je savais aussi qu'en en remettent la direction à monéminent collègue, camara le et ami

lirection à monéminent collègue, camara le et am

direction à monéminent collègue, camara let ami M Krantz, en faisant appel à votre expérience, à votre science, à votre patriotisme je triompherais certainement de cette première difficulté.

« Vous avez prouvé que je n'avais pas trop présumé de vos forces. Quatre mois nous séparent encore de l'ouverture de l'Exposition, et cependant la construction principale du Champde-Mara est prête à recevoir, elle reçoit déjà à l'heure où je parle, les installations des exposants. Le Palais que vous aurez éditiéavec tant d'art et en si peu de mois sera la première merveille de la future exposition.

« Notre succès n'a pas été moins grand au point de vue de l'entraiu et de l'affluence des exposants.

posants.

« Vous avez préparé des galeries doubles en de vous avez propure des gaseres soudes ex-citendue, de celles de 1867, vous avez du y ajouter de nouvelles annexes qui ne couvriront pas moins de cinq hec ares et avec cette immense surface, nous arrivons à grand peine à donner aux trente cinq mille dem indes d'emplacement, ne suffisante satisfaction.

« J'ai donc la ferme confiance que la grande avions voulu préparer pour notre jeune et chér. République, obtiendra le plus éclatant succès que dans quelques mois, nous montrerons au monde ce que peut, même au lendemain des plus de la compara d doulourenses épreuves, un peuple satistait da ses aspirations, confiant dans ses destinées et que rassuré sur son avenir, s'abandonne aux joies s nes et fortifiantes des fêtes du travail. >

MINISTÈRE DE LA MARINE

M le vice-amiral Pothuan ministre de la marine et des colonies, en grand uniforme, ouré le son état-major, a regu lundi le person-nel de l'administration contrale et les officiers de la marine en risitance à l'aris.

Les abonnements et les annonces sont recues à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. Quarré, libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. Havas, Lafitte et Ce, 34. rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à Bruxelles, à l'Oppres de Publicité. La prése dation a été faite par M. le vicc-miral Jauréguiberry, président du conseil des travaux. L'amiral a exprimé au ministre tout le plaisir qu'avaient éprouvé les corps de la marine, en apprenant qu'il venait d'être appelé à la têté le ce département. L'amiral Pothuau a remorcié le président du

conseil des travaux des paroles affectdeuses qu'il venait de lui adresser, tant en son nom personnel qu'au nom des divers corps de la marine. Il a ajouté qu'il était très honoré de se retrouver

D'unanimes applaudissements ont acc

Pothuau a eu une parole bienveillante; à tous les directeurs, à tous les chefs de service, il a exprimé le plaisir qu'il ressentait de se retrouver parmi eux.

MOUVEMENT ADMINISTRATIF

Par décret du Président de la République, en

late du 30 décembre, rendu sur la proposition du nini tre de l'Intérieur sont nonmés: Préfets: MM. Pinède, (Cantal); Rivand, (Hautes-Pyrénés); Assiot (Aveyron); Ribert

Correze). Secrétaires généraux : MM. Grimalli (Ariége) Léon Gaillard (Deux-Sèvres); Amat (Alpes-Maritimes).

Le mouvement sous-préfectoral porte sur 264 sous-préfectures et peut se décomposer comme unit : 1 sous-préfet est révoqué, M. Brière; 108 ous-préfets sont purement et simplement rem-placés, 70 sont démissionnaires, 22 sont mis en disponibilité, 3 sont appeles à d'autres fonctions, 14 sont mis à la retraite ; les autres changent de

D'autre part, 85 anciens sous-préfets rentrent dans l'administration, On renurque également un certain nombre de conscillers de préfectures devenant sous-préfets, plusieurs anciens maires, deux avocats et un ancien juge de paix.

INFORMATIONS

La commission d'enquête parlementaire doit se réunir de nouveau jeudi prochain, sous la pré-sidence de M. Albert Grévy. Il s'agit d'examiner, dans cette séance, quels ont été les résultats de la circulaire envoyée ré-cemment aux procureurs généraux pour les in-

emment aux procureurs généraux pour les in-iter à poursuivre les délits électoraux qui leur

paraîtraient suffisamment caractérisés.
Les membres de la commission qui se trouvaient absents, par suite de la session des conseils généraux, seront de retour vers le milieu de cette semaine.

Le ministre des Finances vient d'avertir officiellement les gouverneurs etle conseil d'adminis-tration du Crédit foncier de France, qu'il avait désigné deux inspecteurs des Finances pour pro-céder à l'examen et à la vérification de la comp-tabilité et des raisses des titres et d'espèces de cet établissement, et lui faire ensuite un rapport our sa situation.

L'Estafette assure que le ministre de la Ma-rine, ému de « l'attitude des gouverneurs de la Guadeloupe et de Pondichéry à l'égard des po-pulations républicaines de ces colonies dans la

Feuilleton du Journal de Roubair du 3 Janvier -- 56 ---

JEAN CANADA

XXIII

LA LUTTE AVANT L'HEURE.

(Suite.)

On condamne à mort quelques conspirateurs, en ne mas sacre pas des mil-liers d'hommes, on ne pend pas la population de vingt quartiers. Le plus que l'en peut faire est de déporter ceux qui refusent de se soumettre. Tous les Canadiens en état de porter les armes s'empressèrent donc de rejoindre Georges Malo, Jean, Tangny et Haigan qui prenaient à cette heure leurs dispositions afin de soutenir le dernier choc de la garnison.

Durant tonte la nuit. Patira, enchaîné par son serment de veiller au salut d'Hervé, n'avait pu prendre part à la lutte. Chargé de son cher fardeau, il s'était caché de rue en rue, de maison en maison, suyant le déchaînement de

l'orage, à mesure qu'il s'approchait. S'îl avait pu confier Hervé à des amis sûrs, Patira serait revenu se jeter au mi-lieu de la mêlée, mais il ne connaissait personne dans la ville. Un instant il s'y étaient passées, il vit debout fau dit Nadie. sûrs, Patira serait revenu se jeter au mi-

songea a porter Herve chezAmy David . mais, sans aucun doute, la veuve, considérée depuis longtemps comme suspecte, ne pouvait lui offeir une hospitalité efficace. Après avoir enfermé sa fille sous prétexte d'une accusation odieuse, on pouvait elle-même l'arrêter sans or dre, sans procès, simplement parce qu'elle était catholique et dévouée à la cause française.
Le cœur de Patira battait à rompre

sa poitrine. De la Bretagne livrée à l'horreur de la révolution, il tombait au milieu des Indiens ; parvenuà grand'peine à leur échapper, il se trouvait enve loppé dans les scènes sanglantes d'une

émeute. Darant la nuit, fuyant les endroits éclairés par les torches et les brasiers, il s'était glissé de ruelle en ruelle. Au matin il gagoa un quartier od la mort avait accompli sa tâche lugubre : quartier conduisait au port, et Patira le

suivit d'instinct.
Le port était une ville dans la ville même. Les bâtiments de tous pays à l'abri dans la rade renfermaient une population cosmopolite de matelots qui, enchaînés par leur devoir, ne pouvaient prendre aucune part à la lutte et devaient continuer une existence maintenue par la discipline, même en face des sanglantes agitations dont Montréal était le théâtre.

An moment où Patira tournait l'angle

pied du poteau d'un reverbère, une femme dont le visage ruisselant de pleurs restait levé vers un homme de petite taille lié par les poignets à la potence 'un réverbère.

Les tressaillements de la vie semblaient avoir abandonné le misérable corps. La tête retembait livide sur la psitrine, les pieds étaient sans mouvement. D'un regard, Patira reconnut Nadie dans la femme pleurant à sang ots, et l'agent de police dans l'épouvantable pendu. Si l'adolescent se rappelait que Jeffs

avait voulu faire arrêter Jean Canada et Georges Malo, il n'oubliait point que sa courageuse fille s'était exposée pour les sauver tous. D'ailleurs, Jeffs lui semblait bien mort. Une plaque rouge marquant sa tempe trahissait une blessure grave; la complexion frêle de l'agent ne permettait point de douter

qu'il eut succombé. Patira posa la main sur le bras de Nadie et lui désigna le cadavre. - Oh! rendez-le moi! rendez-le

moi ! dit la jeune fille, que je puisse du moins le coucher dans une bière. Patira plaça Hervé dans les bras de Nadie, et avec l'agilité qu'il devait à son premier métier, il grimpa juaqu'à la traverse de fer, coupa les cordes, et

desceudit avec lenteur le corps inanimé qui glissa roide et livide sur le sol. Qu'al ez vous faire, ma atenant? demanda Patira.

— Ma maison n'est pas loin, répon-

Elle s'agenouilla sur le pavé et se poncha vers Joff , tandis que Patira. errant Hervé dans ses bras, reprenant sa course vers le port.

Le fils du marquis de Coëtquen, effrayé par les scènes dont il venait d'être témoin, retenait ses larmes et n'orait questionner son guide. Il savait bien que l'adolescent le sauverait de tout péril. Un de ses bras passés autour du cou de Patira, il abandonnait sou front sur son épaule, s'efforçant de deviner quel projet formait le Fignoleur.

Celui-ci n'en avait point encore. Il cherchait, et certain d'être inspiré par la Providence, il attendait un signe de salut. Tandis que Patira regardait machinalement le fleuve sur lequel se balançaient des navires de six cents tonneaux, des brick, des chaloupes, des caboteurs, il vit venir un canot monté par deux hommes que vaguement il lui sembla recounaître. Les rameurs s'ap-prochèrent bientôt assez pour que Patira put mettre un nom sur leurs visa-

ges - Jacqueton ! dit-il. Onilenbois! Les matelots levèrent la tête et sou-levèrent leurs bonnets de laine, puis se hâtant d'aborder ils amarrèrent leur exnot, gagnèrent le quai, et demandè-rent à Patira;

- Le capitaine Halgan va bien? - Le capitaine se bat, répondit Patira, la ville est soulevée, le sang coule à Montréal, comment vous trouvez vous ici ? Dieu gait ce qu'il adviendra de nous. Si je ne crains rien pour moi, je

tremb a page l'enfant.

- Le petit fits du capitaine! N'ayez crainte, les loups de mer l'aiment ce chérabia-là! Nous venons ici chercher un pilote, histoire de mettre plus vite le pied sur le plancher des vaches, car je vous le demande, a-t-on besoin de pilote pour descendre un fleuvel Eufic le second l'exige, et nous obéissons, suivant notre devoir.

— Ait si le bâtiment est près de Mon-

tréal?

- I sera ici ce scir, balançant sa fine coque au milieu des bricks que vous voyez...

— Quilenbois, Jacqueton, dit Patira, je n'ai point le droit de vous commander, mais le marquis Tanguy m'a confié le salut d'Hervé, à cette heure je ne songe qu'à lui. Ce que Dieu voudra arrivera de nous ensuite... Le temps me manque pour mouter à bord de la Gauloise, mais vous y conduirez llervé, et vous répéterez mes paroles au secoad qui commande en l'abseuce du capitaine. - « D'ici à un jour, à quelques heures nous pourrons avoir besoin d'un asile, et la Gauloise vaudra mieux pour nous que tout autre abri. Laissezlà en plein fleuve, loin de la ville, prête à l'appareillage, disposée à la lutte si les Anglais nous serraient de trop près. »

— L'un de vous va se charger de conduire Hervé sur le navire et ne le quittera plus jusqu'à ce que nous l'accos-tions. Cette mission remplie, Quilenbois, et vous Jacqueton, vous revien-drez dans le port avec la plus grande

es embarcations? et jour et nuit vous ttendrez le retour du capitaine, du marquis ou le mien. Comme signal, je chanterai le commencement de l'air de Antinigoz pour me répondre vous l'acheverez.

- Oa se souviendra de la consigne, maître Patiza. . Seulement s'il y a du branle-bas dans la ville, et que le capiteine se irouve au milieu de la bagarre. nous aimerions mieux nous faire casser la tête à son service que de l'attendre ici tranquillement.
L'occasion vieudra de vous battre,

coyez tranquille, dit Patira.

L'ado esc nt serra Hervé dans ses

bras.

— N'aie pas pour, ne pleure pas,
Hervé lui dit-il, la Vierge te garde ! et
nous reviendrons bieniói.

- Je ne pleure pas, répondit le fi s de Blanche, je snis un Coët quen aussi moi, et mon pêre m'a commande d'être

brave.
Quilenbois le prit dans ses bras, regagna le canot et Patira ne s'éloigna du quai qu'après avoir vu l'embarcation prendre le large.

Comme il l'avait prévu la lutte qui s'était ralentie vers le matin reprenait avec une nouvelle furie. Les cris de mort se croisaient dans tous les sens. Les nome de France et d'Angleterre se confoudaient dans les mêmes menaces; à chaque instant débouchaient des bandes allant du côté où l'on sonnait le tocsin où battaient les tambours